



PRÉVOYANCE ENTREPRISE CERTIFICAT MÉDICAL DÉTAILLÉ



IMPORTANT : Ce certificat doit être complété par l'adhérent et envoyé à :

AXA Santé et Collectives
Direction Santé Prévoyance-Antenne Médicale
Monsieur le Médecin Conseil
TSA 20114
69836 Saint-Priest Cedex 9
Téléphone : **01 73 60 06 16**

L'EMPLOYEUR

Numéro de contrat (contrat d'assurance collective de l'entreprise) :

Entreprise de l'adhérent :

Téléphone : E-mail :

L'ADHÉRENT⁽¹⁾

Numéro de sinistre AXA⁽²⁾ : Mme M.

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

DESCRIPTION DE L'INCAPACITÉ

Date de l'arrêt de travail initial :

L'origine de l'arrêt est-elle liée à : État de grossesse Maladie professionnelle Accident du travail
 Accident de la vie privée Accident de la voie publique

L'arrêt fait-il suite à un accident provoqué par un tiers ? Oui Non

Pathologie(s) à l'origine de l'arrêt de travail (*joindre le compte rendu de consultation spécialisé⁽³⁾*) :

À quelle date remonte le début de la maladie :

Date d'intervention chirurgicale subie ou prévue (*joindre le compte rendu opératoire⁽³⁾*) :

Date(s) d'hospitalisation(s) passée(s) ou prévue(s) (*joindre le compte rendu d'hospitalisation⁽³⁾*) :

Médicaments prescrits, actuellement (noms et doses, joindre une copie de votre ordonnance médicale⁽³⁾) :

Vous avez déjà repris le travail le : À temps partiel À temps complet

Vous prévoyez de reprendre le : À temps partiel À temps complet

Vous êtes en invalidité de : 1^{re} catégorie 2^e catégorie 3^e catégorie

Une invalidité est-elle à envisager ? Oui Non

Observations :

Fait à

le

Signature de l'assuré

(1) Les coordonnées de l'adhérent sont obligatoires.

(2) Vous trouverez votre numéro de sinistre dans les références des courriers adressés par AXA.

(3) Selon la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (art. L. 1111-7), vous pouvez obtenir vos documents médicaux auprès des praticiens que vous avez consultés ou des établissements où vous avez été hospitalisé.